

# CONFERENCE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION DES SINISTRES DES MARCHES DU TOGO (ASSIMAT)

## Déclaration Liminaire

Mesdames et messieurs les journalistes, **l'Association des Sinistrés des Marchés du Togo (ASSIMAT)**, est heureuse de votre présence à cette conférence de presse qui commémore le deuxième anniversaire des incendies criminels qui ont ravagé les marchés de Lomé et de Kara en janvier 2013.

Des milliards de francs CFA, fruit de nombreuses années de sacrifice d'au moins trois générations de commerçants sont partis en fumée en l'espace de quelques heures.

Des milliers de vies ont été brisées !

Des générations entières ont été sacrifiées par des criminels qui ont décidé pour des mobiles que nous ignorons, de réduire la vie des commençants et commerçantes à néant et de plomber une bonne partie de l'économie togolaise. Malheureusement, ils y sont parvenus.

Deux ans après ce drame, la situation des victimes que nous sommes reste toujours catastrophique. Nous enregistrons à ce jour une vingtaine de décès des suites de ce drame, plus d'une cinquantaine de personnes en hospitalisation et le choc psychologique de plus de 800 commerçants concernés par cette tragédie. Des victimes qui sous d'autres cieus méritent un suivi psychologique ! Beaucoup parmi nous sont devenus hypertendus, diabétiques, cardiaques des suites de ces incendies. Notre vie est à la merci des professionnels de la santé mais surtout du bon Dieu.

Mesdames et messieurs les journalistes, deux ans après ce malheur, nous sommes surpris et tristes que la procédure judiciaire enclenchée par le gouvernement n'a toujours pas révélé les auteurs de ces crimes. Ces genres d'actes ignobles dans un Etat de droit ne peuvent rester sans suite. Connâitrons-nous un jour la vérité autour de ces incendies ?

Aussi, mesdames et messieurs, pour une énième fois, nous dénonçons le silence des autorités togolaises et des acteurs politiques qui semblent plus préoccupés par d'autres dossiers, notamment politiques. Délaisser les victimes des incendies des marchés du Togo est un acte grave qui relève de la non-assistance à personne en danger.

Mesdames et messieurs des médias, nous saisissons l'occasion de la commémoration des incendies pour dénoncer à nouveau la manière dont le gouvernement a procédé aux dédommagements des victimes. Une opération qui s'est faite sur des considérations qui restent floues et ambiguës. Le constat est clair, cette aide pour certaines victimes, a créé plus de problème qu'elle n'en a résolu. Les victimes dont la situation a empiré sont nombreuses malgré cet apport symbolique.

**L'ASSIMAT** dénonce avec vigueur les initiateurs et les organisateurs du fameux téléthon dont les fonds étaient destinés à venir en aide aux victimes. A ce jour aucun fonds provenant de ce téléthon n'a servi à indemniser aucune des victimes.

Au regard de ce qui précède, **l'ASSIMAT** exige :

- **L'ouverture d'une enquête internationale pour situer les responsabilités afin que réparations puissent être effectuées à l'endroit de toutes les victimes,**
- **L'indemnisation totale et complète de tous les sinistrés,**
- **La reconstruction d'un nouveau marché,**

L'ASSIMAT renouvelle sa gratitude à toutes les bonnes volontés et à l'association Synergie-Togo basée en France pour son appui et grâce à qui cette conférence de presse a pu se tenir.

**Justice et réparations restent notre crédo.**

Je vous remercie.

**Lomé le 27 janvier 2015**